Envoyé en préfecture le 25/08/2026
Reçu en préfecture le 25/08/2026
Publié le
ID : 004-210400909-20260821-DE_039_2026-DE

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Castellane
LE FUGERET - COMMUNE

Séance du vendredi 21 août 2026

Délibération N° DE_039_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 13/08/2026		
Pour	Contre	Abstention
0	0	0
Résultat du vote : ajournée		

Le vingt et un août deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Hôtel de Ville
salle du Conseil Municipal), sous la présidence de .

Présents : Monsieur Jean PELLEGRIN Monsieur Olivier MASSE Madame Nathalie RIGAULT Monsieur Sébastien JACOMET Madame Céline DI POPOLO Monsieur Henri DOZOL Madame Jennyfer BALTHAZARD Madame Denise HONNORATY Monsieur Pierre REYNAUD Monsieur Eric Pierre FAY Madame Nicole ALBANO
Représentés :
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Travaux d'Urgence Piste d'Argenton

Monsieur le Maire signale que de gros orages ont détérioré la piste, des ornières importantes sont présentes; La partie entre les Lunières et la Rouie est la plus touchée, surtout au niveau de la ligne droite des Blaches qui présente un manque de matière et de gros trous à combler.

Le tronçon allant du col d'Argenton jusqu'au Clot de Masse est également en très mauvais état.

L'intervention d'une pelle de 13 t et une lame est nécessaire pour refaire les coupures d'eau et combler les trous les plus importants avec la matière retirée des coupures, pour ce faire un tarif journalier de 850€ HT est avancé.

Le conseil municipal, considérant la dégradation importante de la piste, l'inconfort pour les habitants et usagers de la Rouie et d'Argenton,

Envoyé en préfecture le 25/08/2026
Reçu en préfecture le 25/08/2026
Publié le
ID : 004-210400909-20260821-DE_039_2026-DE

- décide de lancer en urgence ces travaux nécessaires à la mise en sécurité de la piste et de débloquer les fonds sur le budget communal à hauteur de 8000 € HT pour palier à cette situation..

-décide de porter à la connaissance des services de l'Etat de l'état de dégradation de la piste d'Argenton ainsi que sur les travaux d'urgence mis en œuvre rapidement par la commune.

-confère tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin d'obtenir des solutions de financements possibles pour envisager sur cet axe des travaux de mise en sécurité pérennes.

-

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Président de séance

Secrétaire de séance